

## Le Technopark et l'Université Mohammed V s'engagent en faveur de l'entrepreneuriat innovant dans le milieu universitaire

**Rabat, le 2 février 2022** – Dans la continuité de son engagement en faveur de l'entrepreneuriat innovant des jeunes, le Technopark acte sa mobilisation auprès des jeunes universitaires en fin de parcours.

La convention a été signée ce mercredi 2 février 2022, par Madame Lamiae Benmakhlouf, Directrice Générale du Technopark (MITC), et le Professeur Mohammed Rhachi Président de l'Université.

Cette convention est la concrétisation d'une volonté commune de développer et de promouvoir l'entrepreneuriat et l'innovation dans une perspective de création de valeur ajoutée pérenne et d'emplois sur le long terme. Elle vise à assurer l'accompagnement des étudiants dans leur initiative entrepreneuriale, la valorisation de la recherche scientifique et du processus d'incubation ainsi que la réduction des frais au bénéfice des startups innovantes initiées par des étudiants de l'Université.

Les étudiants porteurs de projets innovants pourront également bénéficier des services d'hébergement, de coaching, ainsi que de la mise en relation avec le réseau Technopark en vue de faciliter l'accès au marché et au financement.

Depuis sa création, le Technopark a instauré une relation étroite avec les établissements d'enseignement supérieur afin de sensibiliser les étudiants à entreprendre. A travers ses différents programmes mis en place : Des workshops organisés au sein des universités, des visites guidées aux Technoparks, des mises en relation avec les startups déjà établies et des événements de networking et de partage d'expérience. Des rencontres animées par des experts qui ont permis de répondre aux problématiques des futurs entrepreneurs, les conseiller et mieux les accompagner.

Le Technopark qui fête cette année ses 20 ans, accompagne les jeunes porteurs de projets innovants dans les secteurs des nouvelles technologies, des Green Tech et des industries culturelles, ainsi que dans les nouveaux métiers porteurs, tant au niveau régional que national.